



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} mars 2022

L'Anses et l'Acta renouvellent leur partenariat

L'Anses et l'Acta, association fédérant le réseau des instituts techniques agricoles (ITA), ont renouvelé leur convention-cadre de partenariat à l'occasion du Salon international de l'Agriculture. Ils poursuivent ainsi leur engagement pour répondre aux défis auxquels doivent faire face l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Afin d'anticiper et de réagir face aux questions sanitaires qui touchent les filières de culture et d'élevage, l'Anses et l'Acta collaborent depuis plusieurs années. Avec ce partenariat renouvelé, les deux organismes poursuivent leur rapprochement en renforçant le partage de données et de connaissances, le pilotage de projets scientifiques communs, ou encore la mise en place d'unités mixtes technologiques, au service de la santé et du bien-être des animaux ainsi que de la santé des végétaux.

Cette coopération vise en particulier à améliorer la réactivité des deux organismes lors de crises sanitaires, à travers la compréhension des phénomènes émergents et de la circulation des contaminants chez les animaux ou les végétaux, ainsi qu'en favorisant le diagnostic rapide des agents pathogènes en élevage et productions de denrées alimentaires.

Ce partenariat a pour but également de mieux appréhender les risques liés aux produits phytopharmaceutiques en développant des échanges d'informations techniques que ce soit concernant l'évaluation des produits, l'exposition des agriculteurs aux dangers sanitaires et chimiques ou encore la remontée des signalements d'effets indésirables.

La convention a été signée sur le stand de l'Anses au Salon international de l'Agriculture, par Roger Genet, directeur général de l'Anses et Jean-Michel Schaeffer, président de l'ITAVI (Institut technique des filières avicole, cunicole et piscicole) par délégation d'Anne-Claire Vial, présidente de l'Acta.



Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20
presse@anses.fr

Acta

01 81 72 17 03
communication@acta.asso.fr

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.

L'Acta est une association unique en Europe pilotée par les agriculteurs. Elle fédère 18 instituts techniques agricoles (ITA) et structures de recherche appliquée partenaires, représentant plus de 2 000 collaborateurs, dont 1 650 docteurs, ingénieurs et techniciens, et réunissant plus de 180 implantations en métropole et en Outre-mer.

En tant que tête de réseau, elle anime le réseau des ITA et contribue à renforcer leur rayonnement au travers d'actions collectives en proposant des leviers d'efficacité et de développement de l'innovation dans les filières de culture et d'élevage.